

**Société suisse des
ingénieurs et des architectes**

Sia Norme
Edition de 1989

257

Remplace la norme SIA 127, édition de 1966/1972

Travaux de peinture

TABLE DES MATIÈRES

	Page
0 Domaine d'application	3
PARTIE TECHNIQUE	
1 Terminologie	4
1 1 Termes généraux	4
1 2 Types de peinture	5
1 3 Modes d'application.....	5
2 Etude du projet	6
3 <i>Calcul*</i>	
4 Matériaux	6
4 1 Peintures aqueuses	7
4 2 Peintures oléagineuses	7
4 3 Peintures exemptes d'huile.....	7
5 Exécution	9
6 <i>Protection *</i>	
PARTIE ADMINISTRATIVE	
7 Prestations et fournitures	10
7 1 Mise en soumission et offre.....	10
7 2 Etendue des prestations	10
7 3 Mode de métré	12
ANNEXES	
Annexe 1 Facteurs de correction du métré prenant en compte les caractéristiques de la surface.....	15
Annexe 2 Barème des structures CTR.....	16
Annexe 3 Désignation des teintes	17
Annexe 4 Publications	18
Adoption et entrée en vigueur	20

* Ces chapitres, usuels dans les normes SIA, ne sont pas abordés dans la présente norme.

Membres de la commission SIA 257 «Travaux de peinture»

Président:	Th. Kurer, architecte SIA, Zurich	SIA
Membres:	F. Baré, Rümlang	USVP
	A. Bovera, Lausanne	FRMPP
	P. Contich, Wallisellen	ASMPP
	J. Fischer, ingénieur, Zurich	Lignum
	B. Gergey, architecte SIA, Thoune	SIA
	H. Grimm, Zofingen	USVP
	Ch. Helfenfinger, Kriens	ASMPP
	N. Joye, architecte SIA, Lausanne	SIA
	H. Reimers, architecte, Zurich	SIA
	M. Schicker, Dübendorf	EMPA
	J.P. Umiglia, Lausanne	FRMPP

La version française de la présente norme a été mise au point par la commission SIA «Traductions en langue française».

Adoption et entrée en vigueur

La présente norme SIA 257 «Travaux de peinture» a été adoptée par l'Assemblée des délégués de la SIA le 19 mai 1989 à Genève.

Elle entre en vigueur le 1er novembre 1989.

Elle remplace la norme SIA 127 «Conditions spéciales et mode de métré pour les travaux de peinture», édition de 1966/1972.

Le président: Prof. Dr J.-C. Badoux
Le secrétaire général: Dr U. Zürcher

Copyright © 1989 Zurich by SIA

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programmes d'ordinateurs et de traduction sont réservés.

La version française de la présente norme a été mise au point par la commission SIA «Traductions en langue française».